

DEUTSCHER AKADEMISCHER AUSTAUSCHDIENST

Bourses d'études et de recherche DAAD

Le DAAD Paris soutient étudiants, doctorants, postdocs et chercheurs confirmés français pour leur mobilité vers l'Allemagne.

Le DAAD Paris soutient des étudiants, doctorants, post-doctorants et chercheurs confirmés français dans le cadre d'un séjour d'études ou de recherches en Allemagne. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des programmes de bourses du DAAD susceptibles de vous intéresser. La sélection des candidats s'effectue sur dossier et se base sur la motivation, les résultats académiques, la cohérence du projet d'études / de recherche ainsi que les recommandations.

► La prochaine date limite de candidature pour les deux programmes suivants est le **31 janvier 2018** :

La [bourse d'études de longue durée](#) s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de premier cycle, toutes disciplines confondues, présents sur le territoire français. Elle leur offre la possibilité de commencer ou de poursuivre leurs études durant une ou deux année(s) au sein d'un établissement d'enseignement supérieur allemand public ou reconnu par l'état.

La [bourse de recherche de longue durée](#) s'adresse aux **doctorants et jeunes chercheurs** souhaitant poursuivre des recherches indispensables à leurs projets ou soutenir une thèse en France, en Allemagne ou même en cotutelle. Elle permet d'effectuer un séjour de 7 à 10 mois, soit une année universitaire, dans un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche reconnu par l'état allemand (ou 18 mois dans le cas d'une cotutelle de thèse).

► La prochaine date limite de candidature pour les trois programmes suivants est le **15 février 2018** :

La [bourse de recherche de courte durée](#) s'adresse aux **doctorants et jeunes chercheurs** souhaitant poursuivre des recherches indispensables à leurs projets ou soutenir une thèse en France, en Allemagne ou même en cotutelle. Elle permet d'effectuer un séjour de 1 à 6 mois dans un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche reconnu par l'état allemand. Ce programme dispose de deux appels à candidatures fixés au 15 février et au 15 septembre de chaque année.

La [bourse de Réinvitation d'anciens boursiers du DAAD](#) s'adresse aux anciens boursiers du DAAD ayant bénéficié d'une bourse de 6 mois minimum en Allemagne. Ces anciens boursiers pourront être réinvités en Allemagne afin de réaliser un projet de recherche ou de travail de 1 à 3 mois au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'un institut de recherche extra-universitaire allemand, public ou reconnu par l'état allemand. Ce programme dispose également de deux appels à candidatures fixés au 15 février et au 15 septembre de chaque année.

La bourse de [Missions de recherche](#) s'adresse aux **enseignants-chercheurs confirmés en poste dans les établissements d'enseignement supérieur ou les instituts de recherche en France**, qui souhaitent réaliser un projet de recherche de 1 à 3 mois au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou institut de recherche allemand, public ou reconnu par l'état allemand. Ce programme dispose également de deux appels à candidatures fixés au 15 février et au 15 septembre de chaque année.

Toutes les informations concernant les critères de sélection, ainsi que la procédure de candidature sont accessibles sur le site : http://paris.daad.de/conditions_generales.html sous la rubrique « *Les programmes de bourses du DAAD* ».

+ [Consultez le site de la DAAD](#)



15 février 2018

Date limite pour les bourses de recherche courte durée, de ré-invitation d'anciens boursiers, et missions de recherche.